

Thème 2 La France / Chapitre 2 L'espace français : des milieux et des risques

Introduction

La France connaît une grande diversité de milieux c'est à dire des espaces naturels anciennement mis en valeur par l'homme. Cette anthropisation a rendu les milieux fragiles notamment par leurs surexploitations.

Par ailleurs, l'espace français est confronté à différents types de risques notamment en ville. Un risque est le produit d'un aléa (ex : crue/inondation) et d'une vulnérabilité (ex : présence d'un espace industriel).

Problématique Quelles contraintes pèsent sur l'espace français ?

I. Des milieux artificialisés

A) Les milieux « naturels » n'existent pas !

En France, du fait d'une forte anthropisation, il n'existe quasiment plus de milieux « naturels », bien que la nature demeure présente par le biais des climats, de l'eau, des grandes formes de relief qui peuvent représenter des ressources ou des contraintes pour la société. En effet, les forêts sont aménagées, les plaines sont cultivées, les cours d'eau sont endigués, etc... De plus, la très grande majorité des Français vit dans un espace urbain. Ainsi, le terme de milieu, utilisé traditionnellement en géographie, est devenu pratiquement synonyme d'environnement. Dans ce sens élargi, le terme d'environnement peut donc être défini comme l'ensemble des éléments physiques et humains qui constituent le cadre de vie d'un individu ou d'une société.

La plupart des grands types de paysages « naturels » sont présents en France (littoraux, plaines, plateaux, montagnes, vallées fluviales et bassins sédimentaires).

B) Des milieux fragilisés

Les activités humaines transforment l'environnement, très progressivement autrefois, plus brutalement aujourd'hui. Sans tomber dans un catastrophisme excessif, il faut admettre qu'elles peuvent faire peser des menaces sur la préservation de certains milieux physiques.

Les milieux comme les paysages font l'objet d'une protection et d'une valorisation. Des politiques de protection de l'environnement naturel sont donc mises en place par les pouvoirs publics (loi « paysage », loi « littoral », parcs naturels nationaux). Toutefois, l'environnement a plus besoin d'une gestion équilibrée, conciliable avec le développement durable que d'une protection absolue. C'est par exemple l'ambition, parfois difficile à atteindre, des parcs naturels régionaux. Certains milieux sont aussi source de risques pour les hommes, qu'ils soient purement physiques ou liés à des aménagements humains mal maîtrisés : vallées inondables, pentes sujettes à des glissements de terrains, etc.

II. Des espaces à risques

A) Les risques naturels

La France est un pays européen confrontés à des risques naturels : depuis 1975, plus de 100 catastrophes naturelles ont été recensées. Parmi les risques d'ordre climatique, les inondations, avant les tempêtes, constituent le premier risque naturel.

Les populations urbaines sont très exposées notamment en raison des constructions récentes et excessives. Ainsi, une commune sur deux est exposé à un risque naturel. Les risques sismiques restent modérés. Selon le principe de précaution, toutes les communes doivent se doter d'un P.P.R. (Plan de Prévention des Risques).

B) Les risques technologiques

Comme tous les pays industrialisés, la France est confrontée à des risques technologiques. On compte environ 60 000 établissements industriels dont l'activité comporte un risque notable. Parmi ces installations, certaines sont classées « Seveso » dont une très grande majorité se localisent en espace urbain (ex : usine A.Z.F. À Toulouse). Le risque nucléaire existe notamment la question de l'enfouissement des déchets (80% de l'électricité en France est produite à partir de l'uranium).

Le transport de matières dangereuses, par voie maritime ou terrestre, peut également occasionner des catastrophes (ex : Prestige en 2003). Les unités de stockage, à proximité des habitations, mettent en danger les populations.

La dégradation de l'environnement est risque global qui concerne tous les milieux. Ainsi, la mise en valeur agricole, la présence de grandes aires urbaines ou encore le développement des espaces touristiques menacent l'eau et les sols. Ainsi, l'action de l'homme est fondamental pour comprendre et agir sur les risques.

Conclusion

Problématique Quelles contraintes pèsent sur l'espace français ?

Même si l'espace français connaît de très forts atouts, de nombreuses contraintes naturelles pèsent sur l'occupation de cet espace. Des milieux anciennement mis en valeur fournissent des ressources. Parfois fragilisés, parfois confrontés à des risques, les milieux font parfois l'objet de protections.